

## **L'implantation des emprunts verbaux à l'anglais dans la presse quotidienne française (2006-2016) : une étude sur corpus**

### **Mots clés**

anglais, anglicisme, corpus, emprunt, néologie, suffixation verbale

### **Abstract**

La description des anglicismes et la recherche de termes de substitution est une activité de recherche déjà ancienne outre-Atlantique, et continue d'ailleurs d'être très foisonnante sur l'ensemble du territoire canadien (anglophone y compris). Dès 1861, Jules-Fabien Gingras y écrit un livre intitulé « Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents », dans lequel il se propose « d'attirer l'attention du public franco-canadien sur le danger que court l'idiome franc en Canada, en lui démontrant jusqu'à quel point il est déjà défiguré par les anglicismes et les termes corrompus qui s'y sont introduits. ». Certains extraits de cet ouvrage sont d'ailleurs d'une étonnante actualité, un siècle et demi plus tard :

CHEQUER. C'est encore un verbe de création canadienne, et dont la classe marchande se sert dans les cas suivants: chèque un compte, un livre de comptes, et cela quoique la comptabilité française ait déjà deux verbes analogues à son service: vérifier ou contrôler un compte, etc.

Si l'anglicisme est resté au Canada une « obsession nationale » (Bouchard, 1989), il faut attendre un peu plus d'un siècle après Gingras pour que paraisse un ouvrage destiné au grand public qui soit aussi virulent de côté de l'Atlantique. Dans son ouvrage Parlez-vous français (1964), René Etiemble critique ainsi l'emploi des anglicismes :

Pourquoi parlons-nous français ? Tout le monde est coupable : la presse et les Marie-Chantal, la radio et l'armée, le gouvernement et la publicité, la grande politique et les intérêts les plus vils. Pouvons-nous guérir de cette épidémie ? Si le ridicule tuait encore, je dirais oui. Mais il faudra d'autres recours, d'autres secours. Faute de quoi, nos cocardiers auront belle mine : mine de cocardiers, l'œil au beurre noir, tuméfiés, groggy, comme disent nos françaisants, K.O. Alors, moi, je refuse de dire O.K.

Quelques décennies après la parution de l'ouvrage de René Etiemble, à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, Bouchard (1999) semble impliquer que les Canadiens résistent mieux que les français à la langue envahisseuse :

Quiconque observe avec la moindre attention la réaction des Français et des Québécois à l'emploi d'emprunts lexicaux à l'anglais ne peut qu'être frappé par la divergence de leur comportement. Alors que les Français semblent utiliser des mots anglais sans retenue, les Québécois pour leur part se montrent très réticents, et sont même souvent indignés par l'apparente anglomanie des premiers. Quelles sont les raisons de ces attitudes si fortement contrastées ? Il faut les chercher dans la valeur symbolique et sociolinguistique que prennent les emprunts à l'anglais dans chacune des deux sociétés.

Le rôle joué par la presse dans la diffusion des anglicismes pose de manière aiguë le problème du positionnement des journalistes vis-à-vis des anglicismes (Vincent, 2014). Quelques années plus tôt, Martel et al soulignaient (2001) :

La popularité des médias écrits n'est plus à démontrer et tout le monde reconnaît aujourd'hui leur influence sur le public en général. Il en est de même pour la langue qu'ils véhiculent. Lus

quotidiennement par des dizaines de milliers de lecteurs et de lectrices, les journaux rejoignent le grand public. Ils sont à la fois le reflet de la langue d'usage et un modèle langagier de la société.

L'étude de ces auteurs, qui se fonde pour repérer les cas types sur le traitement d'un corpus journalistique de quatre millions de mots (taille tout à fait respectable à l'époque) se situe clairement dans la mouvance de l'aménagement linguistique, en tenant de cibler les emprunts « critiqués » à l'anglais les plus fréquents afin d'élaborer des outils visant à l'amélioration de la qualité de la langue et à la formation des journalistes.

Ces tentatives d'aménagement linguistique, comme on le sait, ont pris une forme concrète sur notre territoire suite à la loi Toubon de 1994, aboutissant à terme au décret du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, qui débouchera lui-même sur la création du dispositif d'enrichissement de la langue française. Pour autant, le travail du DELF n'était pas totalement novateur en la matière. De fait, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie n'ont fait que prendre la suite des commissions ministérielles de terminologie et de néologie qui avaient pour mission de formuler des recommandations pour l'usage de termes relatifs à un secteur donné depuis 1972. L'un des ouvrages pionniers de la description lexicographique de l'emprunt à l'anglais, la thèse de John Humbley (1990), fait d'ailleurs un ample usage du corpus déjà constitué dans le cadre du travail des commissions ministérielles au cours des années précédentes. Deux ouvrages majeurs parus à la même époque posent dans leur titre même la question du statut des anglicismes dans la langue, l'un (Lenoble-Pinson 1991) en décrivant leurs « substituts français », l'autre (Pergnier 1989) en se demandant s'ils constituent un « danger ou enrichissement pour la langue française ».

Comme le souligne Humbley dans un article plus récent (2010), les changements intervenus au niveau de l'usage de l'anglais dans différents secteurs spécialisés (il cite notamment ceux de la recherche scientifique et des entreprises) ont des répercussions directes sur la langue générale, qui concerne un public beaucoup plus large (pour lui, la pénétration d'anglicismes dans les domaines peu spécialisés témoigne d'une influence plus profonde que lorsqu'ils se limitent à des secteurs de pointe). Il souligne également que les études réalisées ces dernières années sur les anglicismes en français cherchent à évaluer l'impact de la politique linguistique visant sinon à les éliminer du moins à les contenir, mais que les résultats obtenus sont loin d'être concluants. Pour lui, l'anglais serait en France en passe d'acquérir le statut de langue seconde plutôt que celui de langue étrangère, ce qui serait de nature à créer des situations de diglossie fonctionnelle qui influenceront fatalement le français parlé et écrit.

A l'aide d'un corpus de plus de 200 millions de mots de la presse quotidienne française (2006-2016), nous examinons l'implantation des emprunts verbaux à l'anglais sous deux formes distinctes : les nominalisations en -ING (le coaching) et la formation de verbes français par suffixation (spoiler). Pour ces derniers, nous émettons l'hypothèse selon laquelle un emprunt préalable par le biais d'une forme nominale favoriserait la suffixation verbale (crash∆crasher), y compris dans des cas où les signifiés sont de sens éloignés (match∆matcher).

## Références

- Bécherel, D. (1981). A propos des solutions de remplacements des anglicismes. *La linguistique*, 17(Fasc. 2), 119-131.
- Bouchard, C. (1989). Une obsession nationale: l'anglicisme. *Recherches sociographiques*, 30(1), 67-90.
- Bouchard, C. (1999). On n'emprunte qu'aux riches: la valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts. *Les Editions Fides*.
- Chansou, M. (1997) « Les politiques de la langue et la législation linguistique en France (1966-1994) », *Mots*, no 52, p. 23-35.
- Forest, C., & Boudreau, D. (1998). *Le Colpron: le dictionnaire des anglicismes*. Laval, Quebec: Beauchemin.
- Furiassi, C. & H. Gottlieb (eds) (2015). *Pseudo-English: Studies on false anglicisms in Europe*. Berlin, De Gruyter Mouton.
- Furiassi, C, V. Pulcini & F. Rodríguez González (eds) (2012). *The anglicization of European lexis*. Amsterdam, John Benjamins.
- Görlach, M. (ed.) (2001). *A dictionary of European anglicisms: A usage dictionary of anglicisms in sixteen European languages*. Oxford, Oxford University Press.
- Höfler, M. (1982). *Dictionnaire des anglicismes*. Larousse.
- Humbley, J. (1990). *L'intégration de l'anglicisme contemporain: étude comparative des emprunts lexicaux faits à l'anglais depuis 1945 en français, en allemand et en danois, reflétés dans les dictionnaires* (Doctoral dissertation, Paris 13).
- Humbley, J. (2008). Emprunts, vrais et faux, dans le *Petit Robert 2007*. Paris: N/P.
- Humbley, J. (2010). Peut-on encore parler d'anglicisme?. In *Lexique, normalisation, transgression* (pp. 21-45). *Mes Mots Edition*. Limay.
- Issac, F. (2011). Cybernéologisme: Quelques outils informatiques pour l'identification et le traitement des néologismes sur le web. *Langages*, (3), 89-104.
- Lenoble-Pinson, M. (1991). *Anglicismes et substituts français*. De Boeck Supérieur.
- Maniez, F. (2014). Implantation of English terms including the -ING morpheme in French, Spanish and Italian: A corpus-based study of the debates of the European Parliament. In P. Dury, J. C. De Hoyos, J. Makri-Morel, F. Maniez, V. Renner & M. B. Villar Díaz (dirs), *La néologie en langue de spécialité : détection, implantation et circulation des nouveaux termes*, 189-201. Lyon, Publications du CRTT.
- Maniez F. (2017) : « Traitement de la néologie dans les dictionnaires en ligne », *Revue Française de Linguistique Appliquée*, Volume XXII-1, « Diversité des ressources lexicales : de leur diffusion à leur élaboration », juin 2017, p. 9-26.
- Martel, P., Cajolet-Laganière, H., & Langlois, M. F. (2001). Les textes journalistiques québécois sont-ils « envahis » par les emprunts critiqués à l'anglais ?. Raymond, D. et Lafrance, AA (Éds.), *Norme et médias*, Québec, Les publications du Québec, Terminogramme, 97-98.
- Meney, L. (1994). Pour une typologie des anglicismes en français du Canada. *French Review*, 930-943.
- Pergnier, M. (1989). *Les anglicismes: danger ou enrichissement pour la langue française?*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Picone, M. D. (1996). *Anglicisms, neologisms and dynamic French* (Vol. 18). John Benjamins Publishing.
- Renner, V. & J. Fernández-Domínguez (2015). False Anglicization in the Romance languages: A contrastive analysis of French, Spanish and Italian. In C. Furiassi & H. Gottlieb (eds), *Pseudo-English: Studies on False Anglicisms in Europe*, 147-157. Berlin, De Gruyter Mouton.

- Renner, V. (2012). Réflexions sur l'usage et le traitement lexicographique des emprunts à l'anglais et des officialismes dans la langue française du tourisme. In P. Ligas & P. Frassi (dirs), *Lexiques, identités, cultures*, 243-253. Vérone, QuiEdit.
- Rey, C. (2012). « Les « Recommandations normatives » de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie Française », *Dictionnaires, norme(s) et sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, p. 59-83.
- Rey-Debove, J., & Gagnon, G. (1980). *Dictionnaire des anglicismes: les mots anglais et américains en français*. le Robert.
- Vincent, N. (2014). Organismes d'officialisation, dictionnaires et médias: le triangle des Bermudes de la francisation. In *SHS Web of Conferences* (Vol. 8, pp. 1731-1740). EDP Sciences.
- Vinet, M. T. (1996). *Lexique, emprunts et invariants: une analyse théorique des anglicismes en français du Québec*. *Revue québécoise de linguistique*, 24(2), 165-181.
- Walker, J. (2015). False Anglicisms in French: A measure of their acceptability for English speakers. In C. Furiassi & H. Gottlieb (eds), *Pseudo-English: Studies on False Anglicisms in Europe*, 159-174. Berlin, De Gruyter Mouton.
- Zanola, M. T. (2008). « Les anglicismes et le français du XXIe siècle : La fin du français ? » *Synergies Italie*, no 4, p. 87-96.

Submitted: Mar 22, 06:43 GMT

Last update: Mar 22, 06:43 GMT